

Le microcrédit, instrument de croissance et facteur fondamental de paix : une dangereuse illusion

BIM n° - 14 novembre 2006
Isabelle GUERIN Marc ROESCH Jean Michel SERVET

Après l'année internationale de la microfinance, l'attribution du prix Nobel de la Paix au Dr Yunus et à la Grameen Bank, relance les débats autour de ce secteur innovant. Pour mesurer la portée et les implications de ces débats, rappeler quelques éléments de l'histoire et des conditions d'émergence de la microfinance peut être utile.

La microfinance dans sa version moderne, est née au début des années 80, dans le contexte de libéralisation économique. L'émergence de ce secteur correspond à un changement conceptuel dans l'approche du financement des unités économiques (les ménages, les entreprises...). Dans les approches antérieures, d'inspiration « keynésienne », l'objectif était d'injecter du crédit dans l'économie des ménages pour initier un cycle vertueux d'augmentation des revenus permettant l'investissement. Le crédit était essentiellement agricole, considéré comme un intrant dans le processus de production, ciblé sur un paquet technique ou une culture, et subventionné très souvent. Le crédit était octroyé par des banques publiques, des banques de développement, des projets de développement. Les services d'épargne étaient peu développés.

Les limites de ces systèmes (impayés, faillites des banques...), conjuguées aux évolutions du contexte macro-économique et politique, conduisent, au fil des années 70, à une remise en cause de ces approches, à un changement de « paradigme ». Le paradigme du « crédit agricole » est remplacé progressivement par celui de « marché financier ». L'objectif n'est plus d'injecter du crédit dans la sphère productive par intervention forte de l'Etat, mais de construire le « marché financier » qui permette un accès durable aux services financiers, en mettant en relation les agents disposant de ressources monétaires (les épargnants) avec ceux qui en ont besoin (les emprunteurs). La microfinance se donne pour objectif d'inclure dans ce marché financier les populations qui n'ont pas accès aux banques classiques, parce qu'elles sont trop pauvres, trop éloignées des banques... En une décennie, la microfinance a élaboré différentes formes organisationnelles (le crédit à caution solidaire de la Grameen Bank, mais aussi les mutuelles, les caisses villageoises...) qui doivent permettre d'inclure ces exclus dans le marché financier.

La microfinance est fondée sur trois hypothèses principales :

- *L'accès au marché financier va permettre, même aux plus pauvres, de développer leur potentiel entrepreneurial ; la création d'entreprise permettra l'augmentation des revenus et du niveau de vie ;*

- *La participation des utilisateurs est un élément déterminant de l'organisation de la microfinance ; d'une part, cette participation va permettre de maîtriser le risque du système financier (par la caution sociale d'un groupe, d'un village...) et favoriser l'appropriation du système financier par ses utilisateurs ; d'autre part, par le bénévolat, la participation permet de réduire les coûts de transaction de la microfinance, et donc au final, les coûts d'accès au service ;*
- *La microfinance est un « facteur d'inclusion des exclus », dans le marché, mais aussi, par la participation et l'apprentissage, dans la démocratie.*

Sur cette base, la microfinance est ensuite devenue rapidement un outil emblématique des politiques de lutte contre la pauvreté. Les gouvernements et les bailleurs de fonds ont concentré leurs efforts sur le développement de ce secteur. L'attribution du Prix Nobel de la paix à la Grameen Bank peut être considérée comme un point d'orgue de ce développement.

Cette nomination pose de nombreuses questions :

- *Qui utilise la microfinance ? Qui y a accès ? Dans quelles conditions ? Comment est-elle utilisée (financement productif, investissement, consommation, gestion du risque...)?*
- *Qu'en est-il du potentiel entrepreneurial des « pauvres » ? Est-il vraiment aussi important que le postule la microfinance ? Ce potentiel entrepreneurial n'est-il freiné que par le manque de capital ? N'y a-t-il pas d'autres facteurs qui de contrainte de développement de l'activité économique des « pauvres » ? La lutte contre la pauvreté peut-elle se réduire à l'effort de création d'entreprises ?*
- *La microfinance est-elle un facteur d'inclusion des populations défavorisées dans le marché ? Peut-elle contribuer à un processus d'apprentissage de la démocratie ? A quelles conditions ?*

Ces questions ont fait l'objet de nombreuses études qui aboutissent à des conclusions très contrastées, selon les contextes, selon les types de microfinance, selon les politiques publiques adoptées pour encadrer la microfinance... Ces études peuvent alimenter utilement le débat sur le rôle de la microfinance et des politiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités.

C'est dans cet esprit que Espace Finance souhaite se joindre à ce débat.

Nous vous proposons aujourd'hui la contribution de Isabelle Guérin, Marc Roesch (chercheurs à l'IRD/IFP de Pondichéry, en Inde) et J.M. Servet (IED Genève). Cette contribution est fondée sur un programme de recherche en cours sur les processus d'endettement rural en Inde. Nous vous proposerons très bientôt un autre BIM qui reviendra plus précisément sur les résultats de ce programme de recherche. D'autres contributions au débat suivront, fondées sur des études en cours. N'hésitez pas à nous apporter votre propre regard sur ces questions.

Maria Nowak, présidente de l'Association pour le droit à l'initiative économique, affirme (Le Monde du 24-10-06) que le microcrédit est un instrument de croissance et en tant que tel un facteur fondamental de paix. Cette affirmation est contestable. L'attribution du prix Nobel de la paix à la *Grameen Bank* et à son fondateur Muhammad Yunus est le point d'orgue d'une campagne visant à présenter le microcrédit comme la solution miracle pour éradiquer la pauvreté. 2005 avait déjà été décrété par l'ONU « l'année du microcrédit » et nous avons déjà, à ce moment, tiré la sonnette d'alarme (Le Monde du 21-11-05). Cette volonté de promouvoir sans réserve un outil qui est loin sur le terrain d'avoir tenu ses promesses est dangereuse.

Le microcrédit est développé au Bangladesh depuis trente ans alors qu'aucune donnée économique ne montre que la pauvreté y ait reculé de façon significative grâce à cette technique. Quelques *success stories* d'emprunteuses ne peuvent faire office de preuve de l'effet économique supposé globalement positif du microcrédit pour les populations les plus pauvres et surtout de sa capacité à éradiquer la pauvreté. Les membres du jury du Nobel affirment que le microcrédit est « un instrument fort efficace de libération des pauvres, en particulier des femmes » et justifient leur choix par deux arguments : il ne saurait y avoir de paix sans réduction de la pauvreté, et il a été démontré, disent-ils, que le microcrédit y participe activement. Ensuite, le développement « par le bas » doit être élément essentiel de la démocratie et des droits de l'Homme, et là encore, la contribution du microcrédit est affirmée. Lutter contre la pauvreté et plaider pour un développement par le bas sont des objectifs tout à fait légitimes. En revanche, affirmer que le microcrédit y contribue fortement est totalement erroné.

Toutes les études d'impact sérieuses donnent le même résultat : le microcrédit améliore la gestion des budgets familiaux et stabilise des petites activités entrepreneuriales. En cela, il est fort utile. Il ne lutte pas pour autant contre la pauvreté et il ne peut pas y prétendre. Le potentiel entrepreneurial des pauvres est beaucoup plus limité que ne le prétendent les promoteurs du microcrédit. Quand bien même les pauvres se transformeraient en entrepreneurs, s'imaginer que le marché puisse s'étendre à l'infini et offrir une place à chaque pauvre est tout aussi illusoire. Les exemples de saturation rapide de marchés locaux suite à des initiatives financées par le microcrédit sont légions. Deux exemples pour le comprendre : un groupe de quinze femmes en Inde a investi dans une petite unité de fabrication de conserves vinaigrées (les pickels). Elles produisent en deux semaines ce que le marché local est capable d'absorber en un an. Dans le village voisin, un autre groupe de femmes a fait de même. Chaque groupe reste avec des invendus car, même à bas prix, les gens ne mangent pas davantage de pickles. Elles sont obligées de rembourser les investissements en prélevant sur leurs revenus. Le même scénario a eu lieu dans un autre village avec des femmes ayant fabriqué des bougies. On retrouve la même situation dramatique au Burkina Faso avec des vendeuses de bière de mil. Les femmes pauvres sont des millions. Comment peut-on prétendre qu'elles vont créer des millions d'entreprises, ou que des petites entreprises vont employer des millions de femmes. Quelques succès médiatisés cachent des milliers de cas le manque d'opportunité de marché renforcée par l'absence d'accompagnement et de formation technique et commerciale.

L'essentiel du microcrédit est utilisé pour des dépenses d'urgence (santé, alimentation) ou pour améliorer l'habitat. En cela il est indispensable. Contrairement aux idées reçues, ces dépenses priment sur les investissements productifs. Par ailleurs, les plus pauvres sont dans l'incapacité de prendre des risques élevés. Le microcrédit peut conduire au surendettement et génère alors plus de drames que d'espoirs.

Venons-en au développement « par le bas ». En misant sur la « participation » de leurs clients et sur le principe du prêt collectif solidaire, nombre d'organisations de microcrédit ont bel et bien pour objectif de renforcer les sociétés civiles locales. L'effet est loin d'être automatique. Faute d'éducation mais aussi de temps, les pauvres ont du mal à s'approprier des règles de gestion de plus en plus complexes. Ils sont finalement très peu à prendre la parole et ils sont exclus, de fait, de la gouvernance des organismes de microfinance. Les vertus démocratiques du prêt collectif sont, elles aussi, fort limitées. L'auto-organisation ne s'improvise pas. Le prêt collectif, dont la Grameen Bank sous la pression d'une vague d'impayés a dû abandonner le dogme en 2002, est surtout un moyen de faire des économies d'échelle et de garantir les remboursements. Renforcement des hiérarchies locales, coquilles vides, manipulations diverses : les dérives de ces groupes sont multiples. Dans certains pays, en particulier l'Inde, ces mêmes

groupes se voient déléguer un nombre croissant de responsabilités d'intérêt collectif ou d'intérêt général. Que les pauvres – et *a fortiori* les femmes – acceptent de multiples responsabilités au nom de leur « émancipation » est considéré comme allant de soi. Le temps passé dans ces activités collectives est considéré comme gratuit. Délégation de responsabilités signifie rarement délégation de pouvoirs. Comme le montre de façon très vivante David Mosse dans *Cultivating Development, An Ethnography of Aid Policy and Practice* (London 2005), la « participation » reste un processus largement « descendant », impulsé d'en haut et hermétique à toute forme de spontanéité.

Il y a plus grave encore. Dans certains pays, et le Bangladesh en fait partie, le microcrédit ne sert pas la défense des droits humains fondamentaux : il s'y substitue. Victimes de l'effet de mode, ou bien pressées par des bailleurs peu sensibles voire réfractaires à toute perspective réformatrice, nombre d'organisations militantes et engagées politiquement se sont progressivement déviées de leur mission politique pour se centrer uniquement sur le microcrédit. Elles en perdent leur âme. En définitive, l'approche collective est surtout un moyen de réduire les dépenses publiques, voire de détourner l'action et l'attention d'organisations actives politiquement sur des questions considérées comme neutres et ne remettant pas en cause l'ordre existant : on est donc loin d'un outil au service de l'apprentissage de la démocratie et donc *in fine* de la paix.

Soyons clairs. Ce ne sont pas les efforts de Muhammad Yunus qui sont en cause. Les pauvres, plus que quiconque, ont besoin de services financiers d'épargne, d'assurance, de garantie et de transfert. Le microcrédit est nécessaire et remettre en cause sa légitimité serait un retour en arrière. Mais dans le long combat contre la pauvreté, les exclusions et les inégalités, la microfinance représente bien peu face aux immenses besoins en matière d'amélioration des infrastructures de santé, d'éducation, d'eau potable et de communication. Le microcrédit ne peut être pensé que comme un outil complémentaire d'actions publiques volontaristes de réduction des inégalités. Pour l'instant celles-ci font largement défaut alors que les discriminations et les marginalisations sont les causes fondamentales de la pauvreté.

Enfin et surtout, les soubassements idéologiques des raisons données lors de l'attribution du prix laissent perplexe. En érigeant le microcrédit comme outil au service de la paix, le jury du Nobel oublie dans ses attendus sa contribution aux situations post conflit et semble se soumettre à une vision néo-libérale de la justice sociale. La paix paraît principalement pensée pour faire face aux risques d'insurrection de populations démunies. « La misère, l'exclusion sont le terreau de la révolte et du terrorisme » écrit Maria Nowak. Le microcrédit a été un facteur de retissage des liens sociaux au Cambodge, en Ouganda, en Bosnie, au Rwanda... mais aussi au Bangladesh. La *Grameen Bank* qui n'est pas, contrairement à ce qui est souvent affirmé, la première organisation contemporaine de microcrédit apparue sur la planète (ce fût en Amérique latine), a été créée juste après la partition du Pakistan qui avait plongé le nouvel État dans la guerre et une crise profonde. Ceci illustre son rôle positif dans des situations particulières.

Suite aux travaux d'Amartya Sen, prix en 1998 d'un autre Nobel, celui d'Economie, la communauté internationale commençait timidement à penser la démocratie comme préalable à la croissance économique, et non comme sa résultante. Ce prix aurait pu être une nouvelle occasion d'affirmer les besoins réels et essentiels des plus démunis. La consécration du microcrédit par un prix Nobel pour la Paix comme simple instrument de l'économie de marché paraît une victoire du néo-libéralisme et un bien dangereux pas en arrière.

Isabelle Guerin est chercheuse à l'IRD et auteur de *La Microfinance en Asie* (Paris, Karthala, 2005) ; Marc Roesch chercheur au CIRAD est en poste à l'IRD à l'Institut français de Pondichéry (Inde) et Jean-Michel Servet professeur à l'IUED de Genève et auteur de *Banquiers aux pieds nus. La microfinance* (Paris, Odile Jacob, 2006).